

UTILA

L'assurance de vos véhicules utilitaires

UTILA est un paquet complet à un prix avantageux: en plus de l'assurance RC obligatoire et de l'assistance UTILA incluse automatiquement, il est possible d'opter pour l'assurance casco partielle ou complète ainsi que pour l'assurance-accidents.

Qu'est-ce qui est assuré par UTILA?

Outre l'assurance responsabilité civile obligatoire, UTILA vous offre:

- **la casco intégrale** pour les véhicules neufs ou récents qui couvre les dommages de collision occasionnés à son propre véhicule;
- **la casco partielle** pour les dommages suivants: vol, incendie, événements naturels, chute d'un amas de neige, bris de glace, collisions avec des animaux, dommages causés par les fouines et actes de vandalisme;
- l'option **casco partielle PLUS pour les mobile homes** avec extension de la casco partielle à la casco intégrale (c'est-à-dire aux dommages de collision) pendant 24 jours consécutifs par an.

Quelles sont les prestations offertes par UTILA?

UTILA Assistance est incluse dans le contrat pour les véhicules de tourisme, les motocycles et les mobile homes jusqu'à 3500 kg, lorsqu'une assurance responsabilité civile est en vigueur. Pour la Suisse, elle est illimitée; à l'étranger, elle est valable pendant une durée maximale de 90 jours.

Pour la casco intégrale et partielle, nous travaillons en cas de réparation ou de remplacement de pare-brise avec CARGLASS, le meilleur des spécialistes.

Si vous le désirez, vous pouvez également intégrer à votre police:

- l'assurance-accidents pour le conducteur et les passagers indépendamment de la question de la responsabilité
- le module Transport pour couvrir les marchandises transportées
- les effets personnels et professionnels

Pourquoi choisir UTILA de GENERALI?

Les raisons de conclure notre assurance pour véhicules utilitaires UTILA sont nombreuses:

UTILA offre une couverture complète pour les véhicules utilitaires tels que:

- les véhicules de livraison et les camions,
- les minibus et les autocars,
- les véhicules agricoles (p. ex. tracteurs) et les tracteurs industriels,
- les véhicules électriques,
- les remorques,
- les motocycles et les voitures utilisés à des fins professionnelles (p. ex. taxis, ambulances, véhicules de location et des écoles de conduite),
- les mobile homes.

Pour les personnes soucieuses de l'environnement, nous offrons une réduction de prime de 25% pour les véhicules propulsés par des énergies alternatives.

Et pour tous, il y a notre protection du bonus, la couverture des dommages causés aux phares des véhicules de tourisme (même pour les phares au xénon), la renonciation au recours en cas de faute grave, un bonus d'entrée avantageux en présence de plusieurs conducteurs ainsi que la possibilité d'assurer les marchandises et les effets transportés.

Vos avantages en un coup d'œil

- Prestations optimales grâce aux partenariats avec CARGLASS et EUROP Assistance
- Garantie 7: règlement des sinistres casco garanti dans les 7 jours après réception des documents nécessaires
- Réductions de primes en cas de souscription de l'option 0,0 pour mille
- Protection du bonus
- Assurance-accidents
- Renonciation au recours en cas de faute grave
- Couverture des dommages causés aux phares des véhicules de tourisme

UTILA – la sécurité optimale pour votre véhicule utilitaire !

UTILA: vue d'ensemble

Qui est assuré? L'assurance s'applique au conducteur, au détenteur du véhicule et aux occupants.

A partir de quand et jusqu'à quand l'assurance est-elle applicable? Le contrat entre en vigueur à partir de la date qui figure sur le contrat d'assurance et est reconduit tacitement d'année en année s'il n'est pas résilié trois mois avant son échéance par l'une des parties.

Où cette assurance est-elle applicable? Toutes les couvertures (responsabilité civile, casco, protection des occupants et UTILA Assistance) sont valables en Suisse, dans la Principauté de Liechtenstein et dans tous les pays figurant sur la «carte verte» (carte d'assurance internationale pour les véhicules automobiles) en vigueur lors de la survenance du sinistre.

Comment la prime est-elle calculée? Le calcul de la prime est fonction de l'étendue de la couverture choisie et dépend de nombreux autres critères comme:

- l'âge,
- la date d'obtention du permis de conduire,
- le bonus/malus,
- le véhicule (type, puissance, valeur).

Un exemple concret

Daniel Duval est un artisan indépendant. Un jour, sa perceuse ainsi que plusieurs outils ont été volés dans son véhicule de livraison fermé à clé, alors que celui-ci était garé juste devant son magasin.

Heureusement que M. Duval avait souscrit la couverture complémentaire pour les effets professionnels. Il peut ainsi réclamer le remboursement du matériel dérobé dans les limites de la somme d'assurance garantie.

Possibilité de combinaison

Assurance de protection juridique FORTUNA: pour vous aider à faire valoir vos droits en tant qu'usager de la route, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Assurance voyage GENERALI Assistance: pour une aide rapide et efficace à tout moment lorsque vous êtes en route.

Assurance entreprise MODULA: le paquet de sécurité modulaire pour votre PME.

Avez-vous des questions?

Pour toute question ou une offre sans engagement, contactez simplement votre conseiller personnel ou visitez notre site Internet www.generalich.ch.